



Préfecture de ALPES-MARITIMES
ARS PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR - Délégation Départementale 06

Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

MAIRIE DE CANTARON
Mairie
45 Place de l'Ecole
06340 CANTARON

Edité le 9 juin 2023

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :
CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS

CANTARON

Type	Code	Nom	Prélevé le :
Prélèvement	00243869		jeudi 01 juin 2023 à 08h31
Unité de gestion	0033	CANTARON	par : PRELEVEUR CARSO ULRICK AIPAR
Installation	UDI 001043	CANTARON QUARTIER OUEST	Type visite : D1
Point de surveillance	P 0000001403	RESEAU QUARTIER OUEST	
Localisation exacte		ROB ST.POMP. BASSIN DE LA SUC	
Commune		CANTARON	

Mesures de terrain

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité		
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure	
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	17,8 °C				25,00	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,8 unité pH			6,50	9,00	
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,26 mg(Cl ₂)/L					
Chlore total	0,29 mg(Cl ₂)/L					

Commentaires de terrain

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type de l'analyse : D1 Code SISE de l'analyse : 00243881 Référence laboratoire : LSE2306-15019

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité		
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure	
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0 SANS OBJET					
Couleur (qualitatif)	0 SANS OBJET					
Odeur (qualitatif)	0 SANS OBJET					
Saveur (qualitatif)	0 SANS OBJET					
Turbidité néphélobimétrique NFU	<0,1 NFU				2,00	

EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

	Résultats		Limites de qualité		Références de qualité	
			<i>inférieure</i>	<i>supérieure</i>	<i>inférieure</i>	<i>supérieure</i>
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,91	unité pH			6,50	9,00
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	530	µS/cm			200,00	1100,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH4)	<0,05	mg/L				0,10
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)		0		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00243869)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Pour le directeur général,
le directeur adjoint
de la délégation des Alpes-Maritimes,



Jérôme Raibaut

Le présent document doit être affiché en mairie dans les deux jours ouvrés suivant sa réception.

Il doit rester affiché jusqu'à la réception du prochain rapport d'analyse conclu par l'ARS (article D. 1321-23 du code de la santé publique).

